

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 70 + hebdos**

## **Le ministre Robert Poëti prend acte du rapport du BAPE sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19**

**Québec, le 12 mars 2015** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public aujourd'hui son rapport sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif entre Laval et Bois-des-Filion. Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, prend acte des conclusions émises par la commission.

« Le BAPE, tout comme le ministère des Transports, reconnaît qu'une amélioration du lien routier entre les autoroutes 440 et 640 sur l'axe de l'autoroute 19 et la route 335 est justifiée. Le Ministère procédera, dans les meilleurs délais, à une analyse rigoureuse du rapport qui a été rendu public aujourd'hui », a indiqué le ministre Poëti.

L'analyse des recommandations du BAPE mènera à l'émission d'un décret par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce décret fixera les conditions environnementales à intégrer au projet. Une fois le processus environnemental complété, le Ministère poursuivra les discussions sur les suivis et les échéanciers qui s'imposeront.

– 30 –

**Source :** Valérie Rodrigue  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
et ministre responsable de la région  
de Montréal  
Tél. : 418 643-6980

**Pour information :** Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. : Montréal : 514 873-5600  
Québec : 418 644-4444  
Sans frais : 1 866 341-5724